

Octobre 2021

LE BEL AUTOMNE EST REVENU

À pas menus, menus,
Le bel automne est revenu
Dans le brouillard, sans qu'on s'en doute,
Il est venu par la grand'route
Habillé d'or et de carmin.
Et tout le long de son chemin,
Le vent bondit, les pommes roulent,
Il pleut des noix, les feuilles croulent.
Ne l'avez-vous pas reconnu ?
Le bel automne est revenu.



Raymond RICHARD

INFOS MUNICIPALES

♣ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans au plus tard (apporter livret de famille et pièce d'identité). Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire, à un concours.

♣ A tous nos Anciens Combattants

Je souhaiterais un rassemblement de tous les anciens combattants d'hier et d'aujourd'hui le vendredi 15 octobre à 18h30 en salle des votes, afin de vous rencontrer, d'échanger et faire en sorte que vous participiez plus nombreux aux différentes cérémonies... Vous êtes la mémoire de votre passé, on a besoin de vous. *Mr Gourvenec David, conseiller défense de la commune.*

♣ Passage de la balayeuse : lundi 4 octobre

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

♣ Réglementation sur le bruit

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

♣ Stationnement

TROTTOIRS = PIÉTONS

Pour la sécurité de tous, ne stationnez pas sur les trottoirs. Ceux-ci sont réservés aux piétons. En cas de stationnement dessus, vous encourez une contravention de 135€.

♣ Dératisation

Prochaine distribution pour les particuliers le **Mardi 12 Octobre de 9h à 12h**, cour de la Mairie. Vous devez vous déplacer en Mairie avec un récipient (exemple : petit seau) pour réceptionner vos sachets. Il n'y aura pas de livraison à domicile, ni de distribution ultérieure.

Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15
mairieguilliers2@orange.fr

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h à 12h15- 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h à 12h15

1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h à 12h15

Cantine-Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97.73.22.00 sur RDV

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique :
02.97.22.99.38

- Mardi : 14h00 à 15h30
Atelier d'initiation
- Mardi : 15h30 à 17h00
Accès libres

Déchetterie Les Tertres :
02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :
8h30 à 12h00/13h30 à 18h00
Samedi :
8h30 à 12h30/13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des Repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Cabinet médical :
02.97.74.42.96

Cabinet kiné : 02.97.70.69.20

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :

du lundi au samedi
de 9h45 à 12h00

Départ courrier : 12H00

MARCHÉ : tous les mercredis
matins

♣ Protection des animaux

Tout animal étant un être sensible, doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.

La maltraitance envers les animaux domestiques ou sauvages apprivoisés ou tenus en captivité est punie par la loi.

Des sanctions pénales en matière de maltraitance sont prévues par le Code pénal et le Code rural. Cruauté et sévices graves sur un chien ou un chat peuvent entraîner 3 ans de prison et 45 000 € d'amende. En cas de mort de l'animal, 5 ans de prison et 75 000 €.

La loi contre la maltraitance animale instaure l'obligation d'un certificat d'engagement et de connaissance : obligation de soins, vaccination et stérilisation des chats et des chiens.

♣ Travaux en cours

Dans sa séance du 30 août dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'attribution des marchés de travaux suivants :

1/ Travaux de voirie en campagne (concernent des interventions dans les villages suivants : La Mormazière, Crancelin, Les Orgons, Kerbigot, La Ville Rouxel, Quéry et la Chesnaie).

Entreprise retenue : EIFFAGE ROUTE pour un montant de 85 185.50 € HT, soit 12.19% en dessous de l'estimation du maître d'œuvre.

Si l'on ajoute le coût de maîtrise d'œuvre les travaux s'élèvent à 91 685.50 € HT. Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 26 380 € portant ainsi le coût pour la commune à 65 305.50 € pour l'année 2021.



2/ Travaux d'aménagement de la Rue de la Hache

Entreprise retenue : EIFFAGE ROUTE pour un montant de 138 999.13 € HT, soit 17.78 % en dessous de l'estimation du maître d'œuvre.

Cette opération s'élève à 156 499.13 € HT, frais de maîtrise d'œuvre inclus.

Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 30 % soit 46 949.73 € et l'Etat une subvention de 27% soit 43 200 €, ce qui porte le coût pour la commune à 66 350.40 €.

Les travaux de la Rue de la Hache ont débuté le 6 septembre par l'enlèvement des trottoirs existants. L'ensemble du réseau des eaux pluviales est en cours de renouvellement.

Ces travaux d'aménagement se dérouleront jusqu'au 20 octobre.

Le Département effectuera la bande de roulement fin octobre.



♣ Travaux du Cimetière

Le premier coup de pioche a été donné le 21 septembre au cimetière.

Ces travaux se déroulent en deux phases :

- démolition et reconstruction en pierre de 32 mètres de mur donnant sur la rue de Perhan.
 - agrandissement du columbarium par l'ajout de 24 cases, ce dans le même style que l'existant.
- Une dalle permettant la pose de souvenir ou de fleurs sera réalisée au-devant de ces deux monuments.



♣ Travaux Réseau d'Eau Potable

Le syndicat d'eau a programmé le remplacement du réseau d'eau potable Rue Saint Louis et Route de Mauron et ce jusqu'à hauteur des panneaux de sortie de bourg.

L'Entreprise SATEC devrait commencer ce chantier aux alentours du 15 octobre. Les travaux dureront un mois commençant depuis la sortie du bourg, pour se terminer au centre bourg.

Une circulation alternée sera mise en place.

♣ AXA Mutuelle

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention avec la société AXA permettant aux administrés qui le souhaite de bénéficier d'une assurance santé au tarif préférentiel de -25%. Vous pouvez contacter Madame Fabienne LE BOT pour toute demande de devis, au 06.83.99.48.11.



♣ Rentrée Scolaire

Le jeudi 2 septembre, a eu lieu la reprise de l'école au sein des écoles primaires.

60 élèves à l'école publique Robert DESNOS

61 élèves à l'école privée Sainte MARIE.



Les plus grands tout heureux de retrouver copains et copines, pour les petits des maternelles quelques larmes au moment de quitter maman, papa, mais vite dissipées en apercevant les jeux et l'accueil chaleureux des maîtresses.

Reprise toujours placée sous le respect du protocole sanitaire établi par le ministère de l'Education Nationale, que ce soit dans l'école ou lors des activités sportives.

Puis vint l'heure du repas, au premier jour 102 enfants. Tout s'est très bien passé et le repas cuisiné sur place a été apprécié par tous.

Là aussi le protocole est appliqué, les enfants sont placés à table et par classe. Le service est assuré à l'assiette.

♣ Personnel

Quelques changements au niveau de notre personnel communal :

Services Techniques : M. Paul KELLY a quitté ses fonctions le 1^{er} septembre afin de pouvoir se consacrer pleinement à un autre projet professionnel. M. Éric LOCQUE a été recruté en renfort auprès de ces services en CDD, jusqu'au 31 mars 2022. Enfin, M. Yannick GUIHEUX a été stagiaire au 1^{er} septembre 2021. Il a par ailleurs suivi une formation en électricité afin de recevoir une habilitation lui permettant d'intervenir sur le réseau basse tension dans les bâtiments communaux.

Service entretien des bâtiments communaux : Mme Sylvie LEMONIQUE a réussi un examen professionnel lui permettant d'accéder au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Service administratif : Mme Anne-Sophie LE BORGNE a également réussi un examen professionnel lui permettant d'accéder au grade d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal a décidé de récompenser l'engagement de son personnel, dans le déroulement de leur carrière, en créant ces deux nouveaux postes permettant de nommer Mmes LEMONIQUE et LE BORGNE sur ces grades.

DU COTÉ DES SERVICES

♣ Bijoux et minéraux : La Forêt des Minéraux

Une nouvelle guilliéroise vous propose des bijoux et minéraux : ses créations (bracelets pour petits et grands, boucles d'oreilles, porte-clés, marque-pages...), des pierres de Madagascar, des minéraux de collection. Vous pouvez la contacter via son site internet laforetdesricochets.fr



DU COTÉ DES ANIMATIONS

♣ MSA : Conférence Mardi 19 Octobre

Celle-ci se déroulera de 20h à 22h à La Salle Le Carrouêz (pass sanitaire obligatoire).

Le thème abordé sera : « **L'activité physique : ses bienfaits sur la santé et sur la prévention des chutes...** »

Conférence gratuite et ouverte à tous, jeunes et adultes. Entrée libre

♣ Salon d'art

Guilliers a reçu du 11 au 19 septembre 20 peintres, 11 sculpteurs et 14 photographes à l'occasion du 19^{ème} salon d'art. Le salon a été apprécié de tous et de grands talents ont pu être admirés. Près de 600 visiteurs ont pu découvrir l'exposition cette année.

Les artistes Sébastien JACQMIN, en peinture, Cédric VANNIER, en sculpture, et Ediluz AVENEL, en photographie ont été sélectionnés comme gagnants par le jury. Quant à Lawrence WILLAND SCORDIA, elle a été choisie par le public. Tous les 4 nous feront l'honneur d'être présents lors de la prochaine édition.

A vos agendas, la 20^{ème} édition aura lieu du 30 avril au 8 mai 2022.

♣ Ecuries du Breizh Pinto



L'écurie du Breizh Pinto, spécialisée dans le bien-être équin et humain vous offre une pré-ouverture sur la partie bien-être humain. Vous aurez la possibilité de réaliser une séance avec notre praticienne en Shiatsu. Afin de fêter cette « Pré-ouverture » une remise de 20% vous sera appliquée pour toute réservation jusqu'à fin octobre. *Mais qu'est-ce que le shiatsu ?* C'est un soin de confort visant à détendre la personne ou l'animal. Cette technique de relaxation se pratique à l'aide de pressions-relâchements sur tout le corps, suivant les méridiens où l'énergie (Qi) circule ce qui permet également un rééquilibrage énergétique. Le Shiatsu est accessible à tous sans exception : enfants, adultes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite,... il n'y a pas de critère pour bénéficier d'un moment bien-être, de prendre soin de soi. C'est pareil avec les animaux, elle propose des séances des plus petits aux plus grands, que ce soit lapins, chats, chiens, chevaux...

Pour plus d'informations ou prise de RDV : Émilie ANDRÉ - eandre.shiatsu@gmail.com / 06 67 55 94 47

Au plaisir de vous rencontrer dans notre centre.

♣ Concours des maisons fleuries

Vous trouverez, ci-dessous, le classement des guilliérois et guilliéroises ayant participé au concours des maisons fleuries. Merci à eux tous pour leur travail d'embellissement de leur jardin et de notre commune.

1 ^{ère}	Mme Liliane PINAULT - Rue de Perhan	5 ^{ème}	Mme Chantal GAUDAIRE - Rue du Douet
2 ^{ème}	Mme Marie-Thérèse BARRE - Kerbigot	6 ^{ème}	Mme Michèle GEORGES - Hameau de Glaharon
3 ^{ème}	Mme Simone COURTEL - Rue du Fournil	7 ^{ème}	M. Gérald GARAND - Quéry
4 ^{ème}	Mme Annick BONNIN - Rue du 20 janvier 1944	8 ^{ème}	Restaurant "Au Relais du Porhoët" - Place de l'Eglise

DU COTÉ DES ECOLES

♣ Ecole Robert Desnos

Les élèves des cycles 2 et 3 ont participé à des ateliers organisés par la fédération nationale de sports pour tous. Les maternelles débutent leurs investigations autour de la sculpture, et les CP-CE1 autour de la peinture. Quant au salon d'Art Figuratif, à la salle du Carrouêz, il a ravi petits et grands.

♣ Ecole Sainte Marie

La rentrée s'est bien passée sous un beau soleil avec 61 élèves répartis dans 3 classes avec la même équipe pédagogique. Cette année, notre fil rouge sera "Bien dans sa tête, bien dans son corps pour bien apprendre !" Les enfants ont commencé à bénéficier des animations du PEL de Ploërmel : les classes de maternelle et de CP-CE1 ont débuté les séances de musique et les élèves de CE2-CM vont réaliser de petites vidéos. Ces derniers ont également pu rencontrer une artiste, Hélène Siellez. Ils ont participé à un atelier de pratique artistique et ensuite, ils ont visité une exposition à La Chapelle Bleue. Comme les années passées, nous sommes allés chercher des déchets dans le bourg dans le cadre de l'opération "Nettoyons la nature".

DU COTÉ DU SPORT

♣ Majorettes

Les majorettes de Mohon recrutent garçons et filles à partir de 3 ans. Les entraînements ont lieu dans la salle des sports de Guilliers le samedi de 10h30 à 12h30, et le mercredi à la salle polyvalente de Mohon de 14h30 à 16h30. Pour tous renseignements, contacter la présidente Mme BERNA 06.86.41.35.24.

♣ Vacances de la Toussaint : Activités Sportives

Les activités se dérouleront sur la première semaine des vacances scolaires, soit du 25 au 29 octobre. Le programme sera disponible en mairie très prochainement ou auprès de Damien.



DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR/LIEU
Mardi 12 Octobre	9h-12h	Dératisation	Cour de la Mairie
Mardi 19 Octobre	20h-22h	Conférence	MSA / Salle Le Carrouêz

Le Maire – Joël LEMAZURIER